



VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 DÉCEMBRE 2020 PAR VISIOCONFÉRENCE

PRENEZ AVIS que, la prochaine séance ordinaire du conseil municipal se tiendra par **visioconférence le 7 décembre 2020, à 18 h**. Les citoyens sont invités à communiquer leurs questions en les transmettant par courriel à greffe@sadb.qc.ca, avant le 7 décembre 2020 16 h et à visiter le site internet de la ville sur lequel un procès-verbal détaillé sera diffusé sous la rubrique « Vie démocratique ».

Avis donné à Sainte-Anne-de-Bellevue, le mardi 1^{er} décembre 2020.

Me Jennifer Ma
Greffière